DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

N°ADEME: 2469E3235440U Etabli le: 17/09/2024 Valable jusqu'au: 16/09/2034

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe



Adresse: 13 bis rue du Bocage 69008 LYON

4ème étage, N° de lot: 18

Type de bien : Appartement

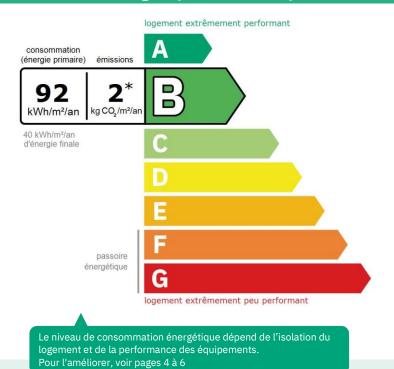
Année de construction : 2006 - 2012

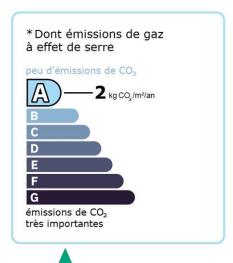
Surface habitable: 62.73 m²

Propriétaire : M. JACOUTOT

Adresse: 13 bis rue du Bocage 69008 LYON

Performance énergétique et climatique





Ce logement émet 170 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 879 km parcourus en voiture.

Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **520 €** et **750 €**

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p. 3

Informations diagnostiqueur

ESSENTIEL DIAGNOSTICS IMMOBILIERS Diagnostiqueur: Laurent BOUCHET

668 route de la croix du ban 69290 POLLIONAY

tel: 0609327362 / 0615827375

Email: accueil@essentiel-diagimmo.com

N° de certification : CPDI0721 Organisme de certification : I.Cert

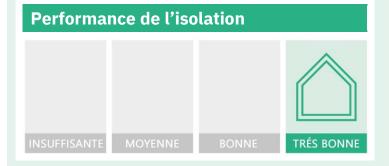




Schéma des déperditions de chaleur toiture ou plafond ventilation 54% 13% portes et fenêtres murs **22**% 11%

plancher bas

0%

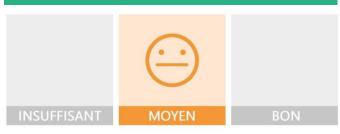


Système de ventilation en place



VMC SF Hygro B après 2012





Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été:



ponts thermiques

0%

logement traversant

toiture isolée





fenêtres équipées de volets extérieurs

Production d'énergies renouvelables

équipement(s) présent(s) dans ce logement :



pompe à chaleur

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur ou de froid vertueux



chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie Consommation d'énergie Frais annuels d'énergie Usage Répartition des dépenses (fourchette d'estimation*) (en kWh énergie primaire) 18 % chauffage Electrique 1052 (458 é.f.) entre 90 € et 140 € 60 % eau chaude **♦** Electrique 3 460 (1 504 é.f.) entre 320 € et 440 € 0 % refroidissement entre 20 € et 40 € 5 % éclairage **♣** Electrique 268 (117 é.f.) auxiliaires **★** Electrique 993 (432 é.f.) entre 90 € et 130 € énergie totale pour les 5 774 kWh entre **520** € et **750** € Pour rester dans cette fourchette usages recensés : par an (2 511 kWh é.f.) d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 105ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C c'est -24% sur votre facture soit -36€ par an

Astuces

- → Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- → Chauffez les chambres à 17° la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

Astuces

- → Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- → Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 105ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

44ℓ consommés en moins par jour, c'est -25% sur votre facture soit -125€ par an

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ

Astuces

- → Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- → Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement						
	description	isolation				
Murs	Mur en béton banché d'épaisseur ≤ 20 cm avec un doublage rapporté avec isolation intérieure et extérieure (20 cm) donnant sur l'extérieur Inconnu (à structure lourde) non isolé donnant sur un local chauffé					
Plancher bas	Dalle béton non isolée donnant sur un local chauffé	Sans objet				
Toiture/plafond	Dalle béton non isolée donnant sur un local chauffé Dalle béton donnant sur l'extérieur (terrasse) avec isolation intérieure et extérieure (16 cm)					
Portes et fenêtres	Fenêtres battantes pvc, double vitrage Portes-fenêtres battantes pvc, double vitrage Porte(s) bois opaque pleine	très bonne				

Vue	Vue d'ensemble des équipements						
		description					
	Chauffage	PAC air/air installée à partir de 2015 avec programmateur avec réduit (système individuel) Radiateur électrique NFC, NF** et NF*** avec programmateur pièce par pièce (système individuel. (Salle d'eau)					
Ę,	Eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical (catégorie C ou 3 étoiles), contenance ballon 80 L					
*	Climatisation	Néant					
4	Ventilation	VMC SF Hygro B après 2012					
	Pilotage	Avec intermittence centrale avec minimum de température / Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température					

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

		type d'entretien
	Chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).
Ţ	Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
	Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
<u> </u>	Radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.
4	Ventilation	Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1 + 2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

Les travaux essentiels Montant estimé : 2800 à 4200€

Lot	Description	Performance recommandée
Eau chaude sanitaire	Remplacer le système actuel par un appareil de type pompe à chaleur.	COP = 3

Les travaux à envisager

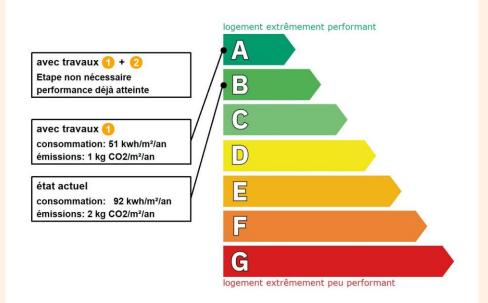
Lot	Description	Performance recommandée
	Etape non nécessaire, performance déjà atteinte	

Commentaires:

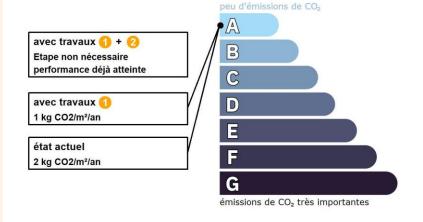
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre





Préparez votre projet!

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans:

www.faire.fr/trouver-un-conseiller

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos

www.faire.fr/aides-de-financement





Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028. DPE / ANNEXES p.7

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Référence du logiciel validé : LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25.1]

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : 202314298 Date de visite du bien : 01/02/2023

Rapport mentionnant la composition des parois

Invariant fiscal du logement : **N/A**Référence de la parcelle cadastrale :

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : 3CL-DPE 2021

Numéro d'immatriculation de la copropriété : N/A

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Ventilation, consommation d'eau, température de chauffe faible ou très élevée, nombre de jours de présence de l'occupant dans le logement sur une année...

En l'absence de l'étude thermique du logement, la classe énergétique a été calculée à partir de l'année de construction et non en fonction des coefficients thermiques des matériaux. De fait, cela peut avoir un impact négatif sur la simulation de consommation du logement par rapport à la réalité.

Généralités

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	٥	Observé / mesuré	69 Rhône
Altitude	雀	Donnée en ligne	176 m
Type de bien	۵	Observé / mesuré	Appartement
Année de construction	≈	Estimé	2006 - 2012
Surface de référence du logement	ρ	Observé / mesuré	62,73 m²
Nombre de niveaux du logement	ρ	Observé / mesuré	1
Hauteur moyenne sous plafond	ρ	Observé / mesuré	2,5 m

Enveloppe

Donnée d'entrée			Origine de la donnée	Valeur renseignée
	Surface du mur	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	37,93 m²
	Type de local adjacent	ρ	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	ρ	Observé / mesuré	Mur en béton banché
Mur 1 Nord, Est	Epaisseur mur	ρ	Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	P	Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	Q	Observé / mesuré	20 cm
	Doublage rapporté avec lame d'air	ρ	Observé / mesuré	plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
	Surface du mur	\wp	Observé / mesuré	9,35 m²
	Type de local adjacent	ρ	Observé / mesuré	un local chauffé
Mur 2 Nord, Ouest	Matériau mur	P	Observé / mesuré	Inconnu (à structure lourde)
	Isolation	Ω	Observé / mesuré	non
	Umur0 (paroi inconnue)	×	Valeur par défaut	2,5 W/m².K

	Surface de plancher bas	۵	Observé / mesuré	62,73 m²
Plancher			-	un local chauffé
	Type de local adjacent	2	Observé / mesuré	
	Type de pb	2	Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation: oui / non / inconnue	2	Observé / mesuré	non
	Surface de plancher haut	٥	Observé / mesuré	25,78 m ²
Plafond 1	Type de local adjacent	ρ	Observé / mesuré	un local chauffé
	Type de ph	ρ	Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation	ρ	Observé / mesuré	non
	Surface de plancher haut	ρ	Observé / mesuré	36,95 m²
	Type de local adjacent	Ω	Observé / mesuré	l'extérieur (terrasse)
Plafond 2	Type de ph	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation	\bigcirc	Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	ρ	Observé / mesuré	16 cm
	Surface de baies	ρ	Observé / mesuré	1,22 m²
	Placement	ρ	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Est
	Orientation des baies	۵	Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	۵	Observé / mesuré	vertical
	Uw (saisie directe)	<u>•</u>	Document fourni	1.4
	Type ouverture	۵	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
				PVC
	Type menuiserie	2	Observé / mesuré	<u> </u>
Fenêtre Est	Type de vitrage	2	Observé / mesuré	double vitrage
Tolletto Est	Epaisseur lame air	٥	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	ρ	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	ρ	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	\bigcirc	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	۵	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	ρ	Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier < 12mm)
	Type de masques proches	ρ	Observé / mesuré	Baie masquée par une paroi latérale au Sud
	Type de masques lointains	۵	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	۵	Observé / mesuré	1,92 m²
	Placement	۵	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Est
	Orientation des baies	2	Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	2	Observé / mesuré	vertical
	Uw (saisie directe)	<u>2</u>	Document fourni	1.4
		٩	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type ouverture		-	
	Type menuiserie	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	PVC
Porte-fenêtre 1 Est	Type de vitrage	2	Observé / mesuré	double vitrage
. or to ronouro & Edt	Epaisseur lame air	2	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	٥	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	ρ	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Q	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	۵	Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier < 12mm)
	Type de masques proches	<u>,</u>	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	2	Observé / mesuré	Absence de masque jointain
	Surface de baies	2	Observé / mesuré	1,92 m ²
	Placement	ρ	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Est
	-		-	
Porte-fenêtre 2 Est	Orientation des baies	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	2	Observé / mesuré	vertical
	Uw (saisie directe)	<u> </u>	Document fourni	1.4
	Type ouverture	۵	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes

	Type menuiserie	ρ	Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	٦	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	۵	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	۵	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	۵	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la	۵	Observé / mesuré	au nu intérieur
	menuiserie Largeur du dormant			au nu mieneui
	menuiserie	ρ	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	ρ	Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier < 12mm)
	Type de masques proches	ρ	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	ρ	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	ρ	Observé / mesuré	3,76 m ²
	Placement	ρ	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Est
	Orientation des baies	\wp	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	ρ	Observé / mesuré	vertical
	Uw (saisie directe)	₽	Document fourni	1.4
	Type ouverture	ρ	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	Ω	Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	ρ	Observé / mesuré	double vitrage
Porte-fenêtre 3 Sud	Epaisseur lame air	ρ	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	ρ	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	ρ	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	P	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	۵	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	ρ	Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier < 12mm)
	Type de masques proches	ρ	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	ρ	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	\wp	Observé / mesuré	1,75 m²
	Placement	ρ	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Est
	Orientation des baies	ρ	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	\wp	Observé / mesuré	vertical
	Uw (saisie directe)	ૄ	Document fourni	1.4
	Type ouverture	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	ρ	Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	ρ	Observé / mesuré	double vitrage
Porte-fenêtre 4 Sud	Epaisseur lame air	Q	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	ρ	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	ρ	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	ρ	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant	۵	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	menuiserie Type volets	2	Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier < 12mm)
	Type de masques proches	2	Observé / mesuré	Absence de masque proche
		2	Observé / mesuré	
	Type de masques lointains Surface de porte	2	Observé / mesuré Observé / mesuré	Absence de masque lointain 2,19 m²
	Placement	2	Observé / mesuré	<u> </u>
		۵	•	Mur 2 Nord, Ouest
	Type de local adjacent		Observé / mesuré	un local chauffé
Porte	Nature de la menuiserie	2	Observé / mesuré	Porte simple en bois
	Type de porte Positionnement de la	2	Observé / mesuré	Porte opaque pleine
	menuiserie	ρ	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	\bigcirc	Observé / mesuré	Lp: 5 cm

Systèmes

Donnée d'entrée			Origine de la donnée	Valeur renseignée
	Type de ventilation	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	VMC SF Hygro B après 2012
	Année installation	Q	Observé / mesuré	2012
Ventilation	Energie utilisée	Q	Observé / mesuré	Electrique
	Façades exposées	ρ	Observé / mesuré	plusieurs
	Logement Traversant	Q	Observé / mesuré	oui
	Type d'installation de chauffage	ρ	Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Type générateur	ρ	Observé / mesuré	Electrique - PAC air/air installée à partir de 2015
	Année installation générateur	ρ	Observé / mesuré	2024
	Energie utilisée	\wp	Observé / mesuré	Electrique
Chauffage 1	SCOP / COP	Q	Observé / mesuré	4,2
	Type émetteur	P	Observé / mesuré	PAC air/air installée à partir de 2015
	Année installation émetteur	ρ	Observé / mesuré	Inconnue
	Type de chauffage	ρ	Observé / mesuré	central
	Equipement intermittence	ρ	Observé / mesuré	Avec intermittence centrale avec minimum de température
	Type d'installation de chauffage	۵	Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Type générateur	\wp	Observé / mesuré	Electrique - Radiateur électrique NFC, NF** et NF***
	Année installation générateur	P	Observé / mesuré	2024
	Energie utilisée	\wp	Observé / mesuré	Electrique
Chauffage 2	Type émetteur	P	Observé / mesuré	Radiateur électrique NFC, NF** et NF***
	Année installation émetteur	P	Observé / mesuré	Inconnue
	Surface chauffée par l'émetteur	ρ	Observé / mesuré	5 m²
	Type de chauffage	ρ	Observé / mesuré	divisé
	Equipement intermittence	\wp	Observé / mesuré	Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température
	Nombre de niveaux desservis	۵	Observé / mesuré	1
	Type générateur	ρ	Observé / mesuré	Electrique - Ballon électrique à accumulation vertical (catégorie C ou 3 étoiles)
	Année installation générateur	ρ	Observé / mesuré	2024
Eau chaude sanitaire	Energie utilisée	ρ	Observé / mesuré	Electrique
	Chaudière murale	Ω	Observé / mesuré	non
	Type de distribution	ρ	Observé / mesuré	production en volume habitable alimentant des pièces contiguës
	Type de production	ρ	Observé / mesuré	accumulation
	Type de production		Observe / mesure	accumulation

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, 5 juillet 2024, décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Constatations diverses:

Ce DPE ne tient pas compte des habitudes de vie des occupants (temps de présence, temperature de chauffage) Numéro d'immatriculation de la copropriété non communiqué.

Notes:Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par I.Cert - Centre Alphasis - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur www.info-certif.fr)

Informations société : ESSENTIEL DIAGNOSTICS IMMOBILIERS 668 route de la croix du ban 69290 POLLIONAY Tél. : 0609327362 / 0615827375 - N°SIREN : 839994183 - Compagnie d'assurance : AXA France IARD n° 10174216804



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Réalisée pour le dossier : n° 202314298

Relatif à l'immeuble bâti visité situé au : 13 bis rue du Bocage (18) 69008 LYON.

Je soussigné, JESUS JULIAO ricardo, technicien diagnostiqueur pour la société ESSENTIEL DIAGNOSTICS IMMOBILIERS atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Diagnostics	JESUS JULIAO ricardo	WI.CERT	C2017-SE09-058	03/12/2029

- Avoir souscrit à une assurance (AXA France IARD n° 10174216804 valable jusqu'au 01/05/2023) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.

Fait à LYON, le 01/02/2023

Signature de l'opérateur de diagnostics :



Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »

ESSENTIEL DIAGNOSTICS IMMOBILIERS | 71 ROUTE DES TATIERES 69270 CAILLOUX SUR FONTAINES | Tél.: 0609327362 / 0615827375 / 0673181929

N°SIREN: 839994183 | Compagnie d'assurance: AXA France IARD n° 10174216804

1D052620240506

▶ RCE PRESTATAIRES



ESSENTIEL DIAGNOSTICS IMM BAT LE CLEVELAND 58 AV CHANOINE CARTELLIER 69230 ST GENIS LAVAL FR

AGENT

EI DIKLIC DELPHINE **65 RUE JEAN JAURES** 26800 PORTES LES VALENCE

Tél: 0475435590 Fax: 0475428744

Email: AGENCE.DIKLIC@AXA.FR Portefeuille: 0026031144

Vos références :

Contrat n° 10174216804 Client n° 3344663504

AXA France IARD, atteste que:

SARL ESSENTIEL DIAGNOSTICS IMM **BAT LE CLEVELAND 58 AV CHANOINE CARTELLIER** 69230 ST GENIS LAVAL

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 10174216804 garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

Diagnostics relevant du DDT (Dossier de Diagnostic Technique) soumis à obligation d'assurance

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du code de la santé publique
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du code de la santé publique
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la construction et de l'habitation
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-6 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Le diagnostic de performance énergétique
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'Habitation

Diagnostic Audit Energétique dans les maisons individuelles.

A l'exclusion de toute une mission de maîtrise d'œuvre et qu'il ne mette pas en relation les clients avec des professionnels du bâtiment. Dans le cas contraire, aucune garantie ne sera accordée au titre du contrat responsabilité civile.

Diagnostics accessoires au DDT:

Diagnostic Loi Carrez

A l'exclusion de:

- Toute activité d'extraction, d'exploitation et d'enlèvement d'amiante,
- Toute immixtion en maîtrise d'oeuvre ou préconisation technique portant sur des ouvrages visés par les Articles 1792 à 1792-6 du Code Civil, des missions de contrôle technique visées par



le Code de la Construction de de l'Habitat, des missions relevant de bureau d'études,

- Toutes activités relevant de l'exercice d'une profession règlementée autre que celle de diagnostiqueur immobilier telle que le conseil juridique ou la gestion immobilère et toutes activités de conseil et de bureau d'études industrielles.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/05/2024** au **01/05/2025** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PORTES LES VALENCE le 6 mai 2024 Pour la société :

Lorsqu'un même sinistre met en jeu simultanément différentes garanties, l'engagement maximum de l'assureur n'excède pas, pour l'ensemble des dommages, le plus élevé des montants prévus pour ces garanties » ainsi qu'il est précisé à l'article 5.3 des conditions générales.

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES		
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus	9 000 000 € par année d'assurance		
(autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ciaprès)			
Dont: Dommages corporels	9 000 000 € par année d'assurance		
 Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus 	1 200 000 € par année d'assurance		
 Dommages immatériels non consécutifs 	150.000 € par année d'assurance		
Dommages aux biens confiés			
Autres garanties :	150 000 € par sinistre		
Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance	500 000 € par année d'assurance dont 300 000 € par sinistre		
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) :			
Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :	1.000.000 € par année d'assurance		
Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	100.000 € par année d'assurance		



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI0721 Version 019

Je soussigné, Etienne LAMY, Directeur Opérationnel d'I.Cert, atteste que :

Monsieur BOUCHET Laurent

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR o6 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1)
	Date d'effet : 12/10/2022 - Date d'expiration : 11/10/2029
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (2)
	Date d'effet : 22/09/2020 - Date d'expiration : 21/09/2027
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (1)
	Date d'effet : 08/07/2024 - Date d'expiration : 07/07/2031
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz (1)
	Date d'effet : 23/05/2024 - Date d'expiration : 22/05/2031
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1)
	Date d'effet : 02/07/2022 - Date d'expiration : 01/07/2029
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine (1)
	Date d'effet : 22/04/2021 - Date d'expiration : 21/04/2028

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse https://www.icert.fr/liste-des-certifies/

Valide à partir du 01/09/2024.

Etions lary

(1) Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnosticamiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

organismes de cerunication (2) Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification des diagnostics de performance énergétique, de leurs organismes de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique.



ACCREDITATION
N°4-0522
PORTE
CERTIFICATION
DE PERSONNES
WWW.COFRAC.FR